

ARTICLE IV : SELECTION

Le jury sera constitué d'auteurs, libraires, journalistes, comédiens, écrivains...

Le jury se réunira le samedi 24 mars 2012 pour délibérer. Les résultats seront annoncés sur le Salon du Livre Resistance(s) le 24 ou 25 mars 2012 en salle de conférence de l'Espace Saint-Laurent.

Le jury délibère valablement, quel que soit le nombre de membres présents. La voix du président est prépondérante en cas d'égalité des voix.

ARTICLE V : DELIBERATION

Quatre prix, un par catégorie :

collégiens : 6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème}, lycéens, adultes seront décernés ainsi qu'un « prix spécial ». Le jury se réserve le droit de ne pas sélectionner de « prix spécial » dans le cas où la qualité des nouvelles ne le permettrait pas. Les oeuvres pourront être éditées, en tout ou en partie dans la presse locale, le journal de la mairie et mises à la disposition du public. Un cadeau sera attribué à chaque gagnant.

ARTICLE V : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le fait même de participer à cette opération implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement. Toute personne prenant part à cette opération renonce à tout recours sur les conditions de son organisation et de son déroulement, ainsi qu'à tout recours contre les décisions du comité de sélection du jury.

CONTACTS :

Hôtel de Ville - Place d'Armes - BP 49

38162 SAINT MARCELLIN Cédex

www.saint-marcellin.fr

Service Culturel : 04 76 38 81 22

Médiathèque : 04 76 38 02 91

Médiathèque



PRIX DE LA NOUVELLE

SALON du Livre

les 23, 24 et 25 mars 2012

Saint-Marcellin

Resistance(s)

INSCRIPTIONS AVANT LE LUNDI 9 JANVIER 2012
dépôt des nouvelles avant le mardi 28 février 2012

Résistance(s)

TROIS SUJETS AU CHOIX

1^{ER} SUJET : « *Résistance (s)* »

2^{ÈME} SUJET : Photographie d'Alain Keler tirée du livre « *Des nouvelles d'Alain* » d'Emmanuel Guibert, Alain Keler et Frédéric Lemerrier.

Photographie d'Alain Keler



3^{ÈME} SUJET : une phrase à continuer ou à intégrer dans votre nouvelle :

« *Nous sommes une cinquantaine à nous répartir dans l'espace d'environ vingt mètres carrés, à nous installer en cercle, certains assis par terre, d'autres debout, et d'autres encore ni assis ni debout, comment dire, hésitant entre deux positions, ... exprimant à leur façon qu'ils ne veulent pas prendre la chose au sérieux, pas se prononcer.* »

Citation du roman de Nathalie Kuperman « *Nous étions des êtres vivants* ».

Nathalie Kuperman et Alain Keler seront présents sur le salon les 24 et 25 mars 2012.

ARTICLE I

Ce concours s'adresse à tous.

Chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte.

Le texte doit comporter, dactylographiés, Times 12 :

- 4 pages maximum pour les collégiens,
- 8 pages maximum pour les lycéens,
- 8 pages maximum pour les adultes.

ARTICLE II : INSCRIPTION

Avant le lundi 9 janvier 2012 merci de retourner votre coupon d'inscription à l'adresse indiquée ci-après :

Hôtel de Ville - Service Culturel

Place d'Armes - BP 49

38162 SAINT-MARCELLIN cedex

Ou de le déposer à la médiathèque ou au CDI de votre établissement.

ARTICLE III : DATE LIMITE DE DEPOT DES NOUVELLES

Les candidats inscrits remettront ensuite leur nouvelle, avant le mardi 28 février 2012, à l'adresse mail indiquée : annie.jdg@saint-marcellin.fr ou au CDI de leur établissement, au format indiqué (article 1).

Passé ce délai, les nouvelles non reçues seront considérées comme un désistement et le candidat ne pourra plus concourir.